

## 2004

### **Rapport Annuel**

# Entreprises de programmation télévisuelle et radiophonique (incluant les réseaux)

Pour l'année financière se terminant le 31 août, 2004

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Voir à la page 1 du « Guide explicatif » les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check  $\ \square$ 

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le 30 novembre 2004 au :

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse, Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner les entreprises figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences de l'information et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa. Téléphone : (613) 951-3177 Télécopieur : (613) 951-9920.

en collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes



5-4900-54.2: 2001-07-05 SQC/SAT-430-60110



# SECTION 1 (pages 2 à 4) RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au Conseiller spécial, Télécommunications et radiodiffusion, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920

	ur obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, tineau, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107
1.	Nom du titulaire de la licence, au complet:
2.	Adresse postale du titulaire de la licence:  Rue et no.  Ville et province  Télécopieur  Code postal  Courriel
3.	Personne avec qui communiquer au sujet du rapport:  M. ( )
	Rue et no.  Ville et province  Téléphone  Télécopieur  Code postal  Control
4.	Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :  Nom  Rue et no.  Ville et province  Code postal
5.	Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1er septembre 2003 au 31 août 2004, veuillez l'indiquer :  Du :  Raisons :
6.	Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année se terminant le 31 août 2004, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :  Date de la transaction :
7.	Forme juridique de l'entreprise :  Propriéré unique/société en nom collectif Société dont les actions se transigent sur le marché boursier Sur le marché boursier Organisme sans but lucratif Unité militaire
8.	ATTESTATION DE LA DIRECTION
	Je,, suis autorisé(e)  (Nom) (Fonction)  à attester au nom de
	(Nom du titulaire de la licence que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.
	(Signature) (Date) (Téléphone et code régional)
_	Date de réception  N° du dossier du CRTC  (Réservé au bureau)

5-5300-53.2: 2004-08-18 - 2

	Au 31 a	LAN août, 2	004	
				0 3
ACTIF			PASSIF	
. DISPONIBILITÉS	\$ (omettre les cents)	7.	EXIGIBILITÉS	\$ (omettre les cen
1. Encaisse	01		Emprunts et découverts bancaires	31
2. Valeurs mobilières	02		Contrats/droits d'émission à payer	32
Droits de programmation payés d'avance	03		Autres exigibilités	33
	04			34
Autres disponibilités	05	İ	4. Total des exigibilités	
5. Total des disponibilités		j		
PLACEMENTS ET AVANCES		8.	PASSIF NON EXIGIBLE	
Sociétés affiliées (non-courantes)	06		Dettes à long terme incluant les oblig liées au crédit-bail	ations 35
	07		2. Droits et contrats de films et d'émissi	36
Capitaux investis au développement	08			37
Autres placements et avances	09		Autres éléments du passif	38
4. Total des placements et avances			4. Total du passif non-exigible	
IMMAGRIU IOATIONO (C. C. C				
IMMOBILISATIONS (incluant contrat de le	10	i): 9. 	TOTAL DU PASSIF	39
Terrains, installations et matériel			(lines 7.4 + 8.4)	
2. Moins: amortissement cumulé	$11$ $\diamondsuit$ .			
3. Total des immobilisations nettes	12			
Répartition du total des immobilisations nettes (Nota: la somme des cellules 13 à 17 incl. doit être égale à la cellule 12).		<u></u>		
a) Radiodiffusion				
b) Télédistribution par câble (service de base/non de base)				
c) Télédistribution autre que par 15 câble (p. ex.:SDM,SRD)				
d) Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante)				
programmation (p.ex.: télévision				
programmation (p.ex.: \\(\text{\television}\) payante)  e) Autrea activités \(\text{\te}\text{\texi{\text{\texi\tex{\texi{\text{\texi\text{\texi{\texi\texi\texi{\texi{\texi\texi{\texi{\texi{\t	18	]		
programmation (p.ex.: \\(\text{\television}\) e) Autrea activités \(\text{\text{\text{priss}}}\) programmation et hors diffusion  17  1MMOBILISATIONS INCORPORELLES	18	]		
programmation (p. ex.: \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\		]		
programmation (p.ex.: \\(\text{\television}\) e) Autrea activités \(\text{\text{\text{priss}}}\) programmation et hors diffusion  17  1MMOBILISATIONS INCORPORELLES	19	]	TOTAL DE L'AVOIR DES	40
programmation (p.ex.: \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	19 20	] 10.	TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	40
programmation (p.ex.: \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	19		ACTIONNAIRES	
programmation (p.ax.: telévision payante) e) Autrea activités hors programmation et hors diffusion  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF  1. Excédant de réévaluation  2. Droits sur les émissions	19 20			

5-5300-54.2: 2004-05-20

# RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX (Voir le GUIDE EXPLICATIF)

	on te doibe ex	,		
0 1				
Frais de service se rapportant à l'exploitation des sy	ystèmes de radiodiffus	sion		
		Recettes provens	ant de non-résidents	S
	S	ervices commercia		
	Doits et redevances de	Publicité	Autres	Intérêts et dividendes
	programmation	(on milli		dividerides
	01	(en milli	iers \$ Can.)	46
1. États-Unis		10		
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
	03	18	33	48
3. France	04	19	34	49
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	05	20	35	50
5. Japon				
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	38	51
	07	22	37	52
7. Ensemble des autres pays	08	28	38	53
TOTAL				
0   2				
$\mathcal{L}_{\mathcal{L}}$			les non-résidents	
	s	ervices commerciau	ux T	
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	Intérêts et dividendes
$\Diamond$ ( $\bigcirc$ ) $\Diamond$		(en milli	iers \$ Can.)	
1. États-Unis	01	16	31	46
$\Diamond$	02	17	32	47
2. Royaume-Uni	03	18	33	48
3. Françe	04	19	34	49
4-L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)				
5. J <i>a</i> pon	05	20	35	50
	06	21	36	51
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	07	22	37	52
7. Ensemble des autres pays	08	23	38	53
TOTAL				

5-5300-54.2: 2004-05-20

					1
es renseignements dans le présent rapport visent u	ine période autre q	ue de 12 mois, veuillez	z indiguer de:	à:	<u>'</u> 1
resse de la station					
					\$ (omettre les
Recettes: tr	Réciprocité ou autre ransaction non	27	1		01
Ventes nationales de temps d'antenne     (sue le part les inferent listée)      Ventes nationales de temps d'antenne t      (sue le part les inferent listée)      (sue le part les inferent listée)	nonétaire  Réciprocité ou autre transaction non monétaire	28			02
			L		03
3. Paiements du réseau à la station		canadiennes		non-canadiennes	04
4. Ventes de droits de diffusion d'émissions		25	+	26	
5. Ventes de services de production		-	••••		05
				30	100
6. Autres recettes -  Veuillez préciser le type				31	7)
					1
				32	
7. Total					07
Dépenses :	1 1 40)				08
Programmation et production (voir page 6, cell	ule 46)		\ <u></u>		09
2. Services techniques (voir page 7, cellule 07)			<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>		
3. Ventes et promotion (voir p. 7, cellule 16)		<'(	$\langle \rangle$		10
4. Administration et frais généraux (voir p. 7, cellu	(29 ماری	^ (\)	>		11
Total (voir p. 7, cellule 30)  5. Total (voir p. 7, cellule 30)	JIE 23)				12
5. Total (voii p. 7, conditions)	·····-	×>//>			
Revenu d'exploitation (perte)	( )	$\searrow$			13
2. Maine: Amerticeament (comptabilicá)	~~~	, >			14
Moins: Amortissement (comptabilisé)		<i></i>			16
3. Intérêts versés	<del>( \  \  \  \  \  \  \  \  \  \  \  \  \ </del>				17
4. Revenus de placements, d'intérêts et autres re	ecettes liées à la ra	diodiffusion (y compris	les revenus de locat	ion)	17
5. Moins: Amortissement de l'achaiandage et des	√ s frais d'établissem	ent			19
$\Diamond$ (( $)$ ) $$			***************************************		21
6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, d	de placements, etc.				22
7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le rev	enu				
	nent)				23
8. Provision pour impôts sur le revenu (recouvrer					24
	ווחסי				
Provision pour impots sur le revenu (recouvrer     Bénéfice net (perte) après impôts sur le rev	enu 				
	Émissions et	Services techniques	Ventes et promotion	Administration et	Total
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le rev	Émissions et production	·		frais généraux	
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le rev  Rémunération totales  Rémunération (y compris les commissions sur	Émissions et production (1)	Services techniques	Ventes et promotion (3) \$ (omettre les cents	frais généraux (4)	Total (5)
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le rev Rèmunération totales	Émissions et production (1)	·	(3)	frais généraux (4)	
9. Bénéfice net (perts) après impôts sur le rev  Rémulyération totales  1. Rémunération (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs  2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine	Émissions et production (1)  42	(2)	(3) \$ (omettre les cents	frais généraux (4)	(5)
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le rev  Rémunération totales  Rémunération (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs  2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en	Émissions et production (1)  42	(2)	\$ (omettre les cents	frais généraux (4) s) 45	(5)
9. Bénéfice net (perte) après impôts sur le rev  Rémunération totales  Rémunération (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs  2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine	Émissions et production (1)  42	(2)	\$ (omettre les cents	frais généraux (4) s) 45	46 51

5-5300-51-2: 2004-05-20

#### RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - SOMMAIRE

Veuillez compléter ce sommaire pour CHACUNE des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence SEULEMENT si (1) les recettes totales de la station sont inférieure à 2 millions de dollars, ou (2) le titulaire exploite des stations AM et FM dans le même marché et les recettes combinées de ces stations sont inférieures à 4 millions de dollars. Si l'une de ces conditions s'applique, veuillez compléter cette section ainsi que les questions A (langue de radiodiffusion), B (genre de musique) et C (Type de radio) en bas de la page. Votre questionnaire est maintenant complet. Merci

Si les conditions ci-dessus NE S'APPLIQUE PAS, veuillez s.v.p. PASSER à la section suivante (RADIO DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES-DÉTAILLÉS) et compléter le reste du questionnaire (pages 6, 7 et 8) pour chacune des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence.

#### pour l'année se terminant le 31 août 2004 1. Dépenses 01 Redevances musicales (Paiements à SOCAN) 08 Droits voisins (paiement à SCGDV) 09 Reproduction des oeuvres musicales (paiement SODRAC) 02^ Développement d'initiative canadiennes Créances douteuses Ø4) Droits de licence du CRTC 2. Sommaires des immobilisations et de l'amortissement - Radiodiffusion Coût d'origine des immobilisations et valeur des contrats de location au 31 août 2004 06 Amortissement cumulé au 31 août 2004 07 3. Acquisitions d'immobilisations pendant l'année financière 2004 RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES 1 | 1 Services de nouvelles 1. Dépenses de programmation et de production \$ (omettre les cents) 01 31 Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 42) 32 Cachets versées à des artistes ne faisant pas partie du perso 36 Services de nouvelles (p. ex. agences de nouvelles) 49 53 Redevances musicales (Paiements à SOCAN) 54 55 s (palement SODRAC) 37 40 42 43 45 46 TOTAL (reporter à la page 5, cellule 08) compris dans cellule 46 Montants inclus dans les frais ci-haut mentionnées 47 a) ¢achets versés à des artistes faisant partie du personnel (compris dans 1.1) 48 b) Cachets versés à des artistes ne résidant pas au Canada (compris dans in 1.2) 52 c) Développement d'initiative canadienne (inclus dans les frais d'émission ci-dessous) Langue de radiodiffusion (estimez le pourcentage du temps de diffusion dans chacune des langues ci-dessous.) Anglais % Français % Autochtone % O Autres % B. Indiquez le genre de musique qui identifie le plus votre station (S.V.P. en indiquer seulement une) O Contemporain O Succès classiques Country et ses dérivés O Légère Succès contemporain Album-genre rock O Spécialités (i.e. jazz, classique, nouvelles) Multilingue Autres populaires O Station de musique Station à faible utilisation O Station de radio parlée

## **RADIO - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - fin** pour l'année se terminant le 31 août 2004 1 | 2 2. Frais de services techniques \$ (omettre les cents) 1. Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autre frais de services 05 2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite 06 3. Rémunération (doit correspondre avec page 5 cellule 43) 07 4. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 09 3. Frais de ventes de promotion 08 Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute 11 Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants) 13 3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous) 14 Autres frais de ventes et de promotion 15 5. Rémunération (doit correspondre avec page 5, cellule 44) 16 6. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 10) 4. Frais d'administration et frais généraux 1. Frais de représentation, de voyage, du matérial roulant, téléphone bélinographe, services 34 informatiques et frais d'administration du bureau 2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assuralize généraliz, services publics, taxes foncières, etc.) 20 37 3. Taxes immobilières et taxes d'affaires 22 Services professionnels 23 Créances douteuses 24 6. Droits de licence du CRTO 7. Services de gestion (par des tiers) 27 28 9. Rémanérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 5, cellule 45) 29 10. VOTAL (reporter à la page 5, cellule 11) 30 Frais totaux (page 6 cellule 46; page 7 cellules 7, 16 et cellule 29 ci-dessus, doit correspondre à la page 5, cellule 12) **Identification - CRTC** N° de dossier du CRTC Indicatif d'appel

## SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - RADIODIFFUSION 1 | 3 Coût d'origine des immobilisations détenues et Amortissement cumulé Acquisitions valeur des contrats de location-Classement des immobilisations au 31 août 2004 d'immobilisations acquisition au 31 août 2004 en 2004 (1) (2) (3) \$ (omettre les cents) 1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile 04 automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement améliorations locatives, autres immobilisations sauf matérie technique et de studio. 02 05 2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur) 06 3. TOTAL Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisiton 36 Solde au début de l'année Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus) Total partiel Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au cours de l'année terminant le 31 août 2004 40 Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus) Avantages du transfert de propriété: $\bigcirc$ Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2004 (capital et exploitation) donnant les salcules à laper par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuves. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2004, pour chacune des catégories capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant. **RADIO SUR INTERNET** Cette station diffuse-elle en direct sur Internet? OUI S.V.P. aller à la question 2 NON otre activité de diffusion sur Internet génère-t-elle des recette distinctes de vos activités de radiodiffusion conventionnelle? OUI S.V.P. aller à la question 3 NON 3. Les recettes de votre activité de diffusion sur Internet sont-elles incluses dans vos recettes à la page 5 de ce questionnaire? OUI

5-5300-51 2: 2004-05-20

#### SECTION 3 - RENSEIGNEMENTS SUR LA STATION DE TÉLÉVISION (Pages 5 à 9) Sommaire de données financières (Un exemplaire de ce formulaire doit être rempli pour chaque station titulaire d'une licence) pour l'année se terminant le 31 août 2004 2 | 0 Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de Adresse de la station: Réciprocité ou autre \$ (omettre les cents) 1. Recettes: transaction non monétaire 52 01 Ventes locales de temps d'antenne (excluant les infopublicités) 02 2. Ventes nationales de temps d'antenne: (excluant les transaction non monétaire Ventes régionales 53 54 55 infopublicités) 03 3. Paiements du réseau à la station 56 57 4. Infopublicités Canadiens non-Canadiens 59 58 5. Ventes de droits de diffusions d'émissions: 6. Ventes de services de production 06 07 8. Total 2. Dépenses: 08 1. Programmation et production (provient de la page 7, cellule 06) 09 2. Services techniques (provient de la page 8, cellule 07) 10 3. Ventes et promotion (provient de la page 8, cellule 16) 11 4. Administration et frais généraux (provient de la page 8, cell/29) 12 5. Total (provient de la page 8, cellule 30) 13 3. 1. Revenu d'exploitation (perte) 14 2. Moins: Amortissement (comptabilisé) 16 Intérêts versés 17 4. Revenus de placements, d'intérêts et autres recettes liées à la radiodiffusion (y compris les revenus de location) 19 nent de l'achalandage et des frais d'établissement 21 6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, de placements, etc. 22 7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu 23 rovision pour impôts sur le revenu (recouvrement) 24 Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu Émissions et Services Ventes et Administration et Fotal Rémunération frais généraux production techniques promotion (1) (2) (3) (4) (5) 1. Rémunérations (y compris les (\$ omettre les cents) commissions sur les ventes et les 42 43 44 45 46 cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administrateurs 2. Effectifs moyens (nombre total de 48 49 50 51 salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale) Avantages sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus) Identification CRTC N° de dossier du CRTC Indicatif d'appel

			אייייייייייייייייייייייייייייייייייייי	, a Noisi		7000			
	<u> </u>	Information	Sports		Se terminantie 51 ac	Musique et divertissement		Autres	
1. Dépenses de programmation et de production	တ္ဆ	1 =	. 1	Dramatique	Musique variété	Jeux-télévisés	Intérêt général		Total
A. Émission diffusées: (note 1)	Control	(car. z a 5)	(car. o)	(cat. /)	e les cents)	(car. 10)	(cat. 11)	(cat. 12 a 15)	(car. 1 a 15)
Émission canadiennes     Production etation locale finctuant les concoductions	>10	<u></u>	01	10	11	10	17	01	01
1	02	æ (	02	02	18	02	18	02	02
ons acquises d'autres stations	03	(61	03	03	19	03	19	03	03
Production de réseau	70	\\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	04	04	20	40	20	904	04
5. Émissions acquises de producteurs canadiens indépendants	05	12	05	05	21	05	21	05	05
Accréditation spéciale	90	22	90	90	22	90	22	90	90
diennes provenant d'une autre	07	2	04	20	23	20	23	20	70
8. Total des dépenses pour les émissions canadiennes (lines A1.1 to A1.7)	80	24		80	24	80	24	80	80
s d'émissions	60	25		60	25	60	25	60	60
a) Sous-utiage code pour materitendants b) Doublage	10	26		10	26	10	26	10	10
n d'émissions	11	27	=	11	27	11	27	11	11
	12	28	12 ( )	\mathrew \	28	12	28	12	12
ropriété	13	29	13	135 <>	29	13	29	13	13
2. Total des dépenses pour les émissions non- canadiennes	14	30	)	14	30	14	30	14	14
Sommes incluses au total des dépenses d'émissions	15	31	15	125	31	15	31	15	15
A.1.8 + ligne A.2)	16	32	16	16	32	16	32	16	16
B. Autres dépenses de programmation 1. Réduction de la valeur du stock d'émissions canadiennes	33	14	17	33	-	33	14	33	17
Réduction de la valeur du stock d'émissions non- canadiennes.	34	42	18	2	42	34	42	34	18
Dépenses d'élaboration et de rédaction de scénarios d'émissions canadiennes non diffusée.	35	43	19	35	7/4	35	43	35	19
Pertes liées aux investissements en capital/au capital de se prêts se rapportant à des productions canadiennes indépendantes	36	44	20	96	14	8	44	36	20
5. Autres (note 2)	37	45	21	37	45	37 \	45	37	21
	38	46	22	38	94	)	46	38	22
Sommes incluses au total des autres dépenses de programmmation (ligne B.6) pour les avantages tangibles liées au transfert de propriété	39	47	23	39	47	65	47	39	23
7. Crédit du FTCPEC, dépenses éligibles de programmation 40 canadienne non incluses ci-haut	40	48	24	40	48	40	Z48	40	24
Notes: 1) Veullez démontrer, sur cette page, la dépense d'amortissement des actifs capitalisés (ex. longs métrages) 2) si plus de 10 pour cent du total (igne A1.7), veuillez fournir des détails en amexe. Si les redevances musicales inclusent, veullez indique le montant n	actifs capitalisés (ex. long: les détails en annexe. S	s métrages) i les redevances musicales sont	]	Identification - CRTC		N° de dossier du CR7C			Indicatif d'appel
5-5300-52.2: 2004-05-20									

- 9 -

			T			EXPLOITATIO			
								2	1
C.	Dép	penses d	le produc	tion:				\$ (omettre les ce	nts)
	1.	Coût de	la vente/sou	uscription d'émiss	sions canadiennes			01	
	2.	Coût de	la vente/so	uscription d'émiss	sions non-canadiennes			02	
	3.	Coût des	s sanvicas d	e production ven	duo			03	
	٥.	Courdes	s services u	e production veni	uue				4
	4.	Infopubli	cités		Cachets versés aux artistes ne faisant pas partie du personnel	Cachets versées aux artistes ne résidant pas au Canada	TOTAL		> >
	а	a) Canadie	nnes		23	24	22		
	b	) Non-Car Canada	nadiennes n	nais produite au	26	27	25		
							28	ĺ	
	c)	) Révision	en fonction	n des critères (avi	s public CRTC 1994-139)			29	
		Total de	s infopubli	icités (somme d	es cellules 22, 25, 28)		<u>(2)</u>		
									_
	5	5. Autres (r	note 1) (incl	uant les redevand	ces musicales)			04	
								05	
D 1				le production	on et de production (Lign	PS 43 + B6 + C 6)		06	
J.,			page 5, cellu	-		59 Ao. • Bo • 0.0)			
	Mor	ntants inclu	is dans le <b>G</b>	irand Total - Dep	ense's de programmation	et de production pour:		07	
	а	a) Rémuné	ration et av	antag <del>e s</del> eciaux (r	eporter à la page 5, cellul	e 42)			
	b	) Cachets	versés aux	artistes ne faisar	nt pas partie du personnel			08	
				(p.ex. agences				09	
								10	
^	< (	N Redevar	rces (exclus	ant les redevance	s musicales)			11	
/	) e	Redevar	nces musica	ales (inclus à ligne	e C.5 ci-dessus)			12	
	ر ا	f) Paiemer	nts au résea	u pour des émiss	sions				
/	g	ı) <u>A</u> utres fr	ais de résea	au (note 2)				13	
	la.	) Cachata	voreće o:::	artistos no rácid	ant nas au Canada			14	
	h	) Cacnets	verses aux	artistes ne resida	ant pas au Canada			L	
						ez fournir les détails en an /euillez fournir les détails e			
		lde	entificatio	n CRTC	N° de	dossier du CRTC		Indicatif d'appe	el .

5-5300-52.2: 2004-05-20

## TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - fin

	pour l'année se terminant le 31 août 2004				
				2	2
	_				
		_			
2.	Frais de services techniques	\$ (on	nettre	es cer	its)
	<ol> <li>Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autres frais de services</li> </ol>	31			
	Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite	05			(
	3. Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 43)	06		6	
	4. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 09)	07	$\langle \langle$		$\langle \rangle$
		[	3		<del>&gt;</del>
_		/(	15)	) ~	
3.	Frais de ventes de promotion	108	<u> </u>		
	Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute	11			
	Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)     Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel	-			
	(compris dans 3.5 ci-dessous)	11			
	Autres frais de ventes et de promotion	14			
	Rémunérations (doit correspondre avec page 5, cellule 44)	15			
	6. TOTAL (reporter à la page 5, cellule 10)	16			
	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
4.	Frais d'administration et frais généraux  1. Frais de représentation, de voyage, du matérial roulant, télèphone, bélinographe, services informatiques et frais	34			
	d'administration de bureau				
	2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, etc.)	20			
	Taxes immobilières et taxes d'affaires	37			
	Services professionnels	22			
	5. Créances douteuses	23			
	6. Droits de licence du CRTC	24			
	7. Serviçes de gestion (par des tiers)	26			
	8. Autres Kais d'administration et frais généraux	27			
		28			
^	(9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 5, cellule 45)     (10. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 5, cellule 45)	29			
/	A company of the company	30			
5.	Frais totaux (page 7, cellule 6; page 8, cellules 07, 16, et 29 ci-dessus) reporter à la page 5, cellule 12)	L_			

5-5300-52.2: 2004-05-20

## SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - TÉLÉVISION 2 | 3 Coût d'origine des immobilisations détenues et Amortissement cumulé Acquisitions valeur des contrats de location Classement des immobilisations au 31 août 2004 d'immobilisations acquisition au 31 août 2004 en 2004 (1) \$ (omettre les cents) 1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile. automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement, améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio. 02 05 2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur) 06 3. TOTAL Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisitor 36 Solde au début de l'année 37 Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus) Total partiel Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au equrs de l'année terminant le 31 août 2004 40 Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus Avantages du transfert de propriété: Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez feu (nir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2004 (capital et exploitation) donnant les calculs étape par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cetté conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2004, pour chacune des catégories capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant.